



à Mesdames et Messieurs les Professeurs d'italien

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

le 17 septembre 2018

Objet : lettre de rentrée

En ce début d'année, je vous souhaite une bonne rentrée ainsi que la bienvenue aux professeurs entrant dans l'académie. J'attire votre attention sur les points suivants.

L'évolution des pratiques pédagogiques, qui est un processus s'inscrivant dans la durée, reste l'objectif majeur, en collège ou au lycée pour répondre aux besoins de chaque élève. La discipline « langues vivantes étrangères » contribue au même titre que les autres à la politique éducative nationale qui consiste à former et accueillir les élèves, à construire leur formation intellectuelle, citoyenne et professionnelle. La pédagogie de projet inhérente à l'enseignement des langues vivantes contribue également aux différents parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, avenir, santé). Elle est riche de mutualisation et d'innovation. L'évaluation par compétences permet aux élèves de mesurer leurs capacités et d'identifier leur marge de progrès, de s'approprier savoirs et savoir faire. Notre discipline ouvre enfin les élèves à d'autres cultures et au monde qui les entoure, elle leur donne les moyens de le comprendre et de s'y insérer.

### Rectorat

Bureau des inspecteurs  
d'académie, inspecteurs  
pédagogiques régionaux

Isabelle DECHAVANNE  
IA-IPR d'italien

Académies de Nice et de Toulouse

Mél.

[isabelle.dechavanne@ac-nice.fr](mailto:isabelle.dechavanne@ac-nice.fr)

Secrétariat Nice  
04 93 53 71 50

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

Secrétariat Toulouse  
05 36 25 72 14

75 rue Saint Roch  
31400 Toulouse

**En collège**, le travail engagé par les équipes en cycles 3 et 4 a permis de poursuivre et développer des projets interdisciplinaires inscrits dans les programmes, de renforcer les liaisons inter-degrés, de conduire une réelle réflexion sur les compétences, leur mise en œuvre, leur évaluation et de mieux prendre en charge de la difficulté scolaire.

Je vous signale la parution de nouvelles ressources inter-langues permettant à partir d'un scénario commun à toutes les langues d'entraîner et évaluer une compétence dans le strict respect des supports et des spécificités culturelles et linguistiques de chaque langue.

**Au lycée**, dès la rentrée, la réforme du lycée et du baccalauréat à l'horizon 2021 va mobiliser l'ensemble des équipes éducatives, enseignants, corps d'inspection et chefs d'établissement quant à l'évolution de l'accompagnement personnalisé dès la classe de Seconde, à la préparation de la nouvelle classe de première – rentrée 2019 - ainsi qu'aux nouvelles modalités d'évaluation au cycle terminal (contrôle continu et final).

Si nous sommes encore dans l'attente de la publication des contenus des nouveaux programmes, nous pouvons cependant d'ores et déjà nous réjouir de la place des langues vivantes étrangères à la fois dans le tronc commun, dans les enseignements spécifiques, et dans les enseignements optionnels.

Je vous rappelle **quelques informations essentielles** au bon fonctionnement de la discipline.

Vous pouvez m'écrire à l'adresse suivante : [isabelle.dechavanne@ac-nice.fr](mailto:isabelle.dechavanne@ac-nice.fr). Je vous recommande d'activer votre **adresse professionnelle académique** me permettant d'entrer facilement en contact avec vous. Je répondrai prioritairement à celles et ceux qui communiquent avec leur adresse professionnelle.

Pour toute question relative à une inspection ou un rendez-vous de carrière, à l'organisation des examens et à une convocation du Département des Examens et Concours, je vous demande de passer **impérativement** par la voie hiérarchique.

Concernant la préparation d'un rendez-vous de carrière, il vous appartient de consulter le **guide du rendez-vous de carrière** disponible sur eduscol.

Le **site disciplinaire académique** a été rénové (<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/>) et présente un contenu inter-langues et strictement italien. Il est à la fois un espace d'information, d'échange et de mutualisation auquel vous pouvez contribuer si vous souhaitez rendre votre travail et la discipline visible. Il vous suffit d'envoyer vos contributions (comptes-rendus de partenariats, exemples d'activités, production d'élèves) au webmestre qui les soumettra à mon approbation.

Le **plan de formation académique 2018-2019** comprend deux stages purement disciplinaires. Le premier à public désigné pour les enseignants de lycée sur la réforme du baccalauréat. Le second à candidature individuelle sur l'utilisation de Etwinning. L'ouverture de ce stage est soumise à un nombre suffisant d'inscrits. Dans le cas contraire, il sera transformé en une journée de travail avec l'inspection.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire aux stages inter-langues conçus pour couvrir des problématiques communes. Au plan national, vous pourrez vous inscrire aux deux stages de perfectionnement linguistique gérés par le Ciep.

Je vous rappelle que la **Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération** ([dareic@ac-toulouse.fr](mailto:dareic@ac-toulouse.fr)) est un interlocuteur très réactif pour vous aider à trouver un partenaire ou monter un projet (échanges, appariements, mobilités). L'académie de Toulouse a une convention de partenariat avec l'Ufficcio Scolastico Regionale de Vénétie qu'il vous appartient de faire vivre en travaillant avec des établissements de cette région. Il est également essentiel que vous fassiez recenser vos partenariats ou vos actions par une simple déclaration à la DAREIC pour donner à vos projets toute la visibilité qu'ils méritent et afficher le dynamisme des relations de notre académie avec l'Italie.

Enfin cette année encore je suis assistée d'une **Chargée de Mission d'Inspection**, Madame Danielle Santin et d'un **Interlocuteur Académique au Numérique**, Giuseppino Floris. Je les remercie pour leur disponibilité et la charge de travail supplémentaire qu'ils accomplissent avec dévouement.

Je sais l'investissement de chacun pour mettre en œuvre un enseignement motivant pour les élèves et faire rayonner la discipline. Je remercie tous ceux qui assurent le bon fonctionnement des examens et celles et ceux qui, au-delà de leur mission d'enseignement, acceptent d'autres charges telles que la conception de supports ou sujets d'examen, l'accueil d'étudiants lors de stages d'observation, la participation à des ateliers pédagogiques inter-langues.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne rentrée et une année scolaire riche en projets et en satisfactions professionnelles.

Isabelle Dechavanne  
IA IPR d'italien

**A consulter :**

**Pour le COLLEGE**

RESSOURCES POUR LES LANGUES VIVANTES CYCLE 2, 3, 4.

<http://eduscol.education.fr/pid34187-cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html>

+ Scénarios pédagogiques inter-langues (ciné club / rédiger une quatrième de couverture / stage de découverte professionnelle) avec déclinaisons par langue de situations d'évaluation

<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html#lien3>

**Pour le LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

***BOEN n°29 du 19 juillet 2018 : baccalauréat général et technologique***

- Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements
- Epreuves à compter de la session 2021
- Organisation et volumes horaires de la classe de seconde
- Organisation et volumes horaires des enseignements au cycle terminal

**Pour le LYCEE PROFESSIONNEL**

<http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html>